

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MARINGES (LOIRE)

SÉANCE ORDINAIRE DU 07 DECEMBRE 2023

N° 2023/12.02

L'an deux mil vingt-trois et le sept décembre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François DUMONT.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 12 + 2 pouvoirs

Date de convocation : 01/12/2023

PRÉSENTS : M. DUMONT François, Mme THEVENON NICOLI Blandine, M. CROZIER Bernard, M. TOINON Alain, Mme CHALANDON Nicole, Mme DOLBAU Marie-Noëlle, M. MALIGEAY Fabien, Mme PENVEN-DE-MARI Marie-Hélène, M. CŒUR Sébastien, M. ASSOGBA Guillaume, M. PONCET Jean-Marc, M. GARNIER Philippe.

EXCUSÉES ET REPRÉSENTÉES : Mme JOLY Marie-France (Pouvoir à M. TOINON Alain), Mme PELLETIER Catherine (Pouvoir à Mme THEVENON NICOLI Blandine).

Secrétaire élue : Mme THEVENON NICOLI Blandine.

Objet de la délibération: RÉAMENAGEMENT DE LA PLACE DES COMBATTANTS : DEMANDE DE SUBVENTION VOIRIE ET AMENDES DE POLICE

La commission voirie propose, pour le programme voirie 2024, de réaménager la « Place des Combattants ».

Elle donne lecture des plans des travaux et de son estimation financière fixée à 57 376.33€ HT soit 68 851.60 €TTC.

Il précise que ces plans des travaux comprennent :

- Des travaux de voirie pour un montant de 38 805.33€ HT soit 46 566.40€ TTC
- Des travaux de sécurisation pour un montant de 10 604.70€ HT soit 12 725.64€ TTC

Afin de financer ces travaux, Monsieur le Maire propose de solliciter les subventions « Programme voirie 2024 » et « Amendes de police ».

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,
Considérant la nécessité de ces travaux,

DECIDE d'inscrire la commune de MARINGES au programme d'aide départementale 2024 pour les travaux de réaménagement de la place des combattants dont l'estimation totale s'élève à 57 376.33 € HT,

SOLLICITE une subvention auprès du Conseil départemental au titre des « Amendes de police programme 2024 » pour les travaux de sécurisation dont l'estimation financière s'élève à 10 604.70€ HT,

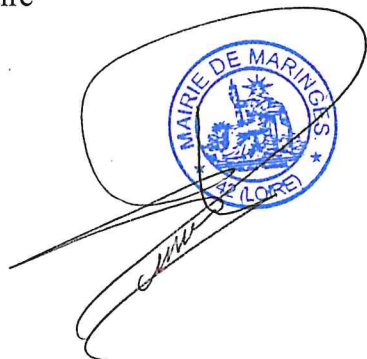
SOLLICITE une subvention du Conseil Départemental au titre du programme « voirie communale et rurale 2024 » pour les travaux de voirie dont l'estimation financière est de 38 805.33€ HT,

S'ENGAGE à inscrire les crédits nécessaires au budget 2024,

DONNE TOUS POUVOIRS à Monsieur le Maire pour donner suite à cette décision.

Ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.

Pour copie conforme
François DUMONT,
Maire



La secrétaire de séance,
M. Blandine THEVENON NICOLI,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. Thevenon', written over a horizontal line.